



GRAND PARIS  
**SEINE  
& OISE**  
COMMUNAUTÉ URBAINE

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Transition écologique, mobilités, politique de la ville : zoom sur les points clés du conseil communautaire

Gargenville - 12 décembre 2019

### Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) : un engagement fort pour la transition écologique

**Quelle est la stratégie et quelles sont les actions menées par GPS&O pour lutter à l'échelle de son territoire, contre le réchauffement climatique, atténuer les pollutions ou amplifier le recours aux énergies renouvelables ? Les grandes orientations et les opérations qui s'y rattachent figurent dans le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) voté ce jeudi 12 décembre en conseil communautaire.**

La réflexion autour du Plan Climat Air Énergie Territorial a été lancée dès avril 2016. Elle a été jalonnée par 7 temps de concertation et de co-construction en 2018 et 2019 rassemblant des acteurs institutionnels, économiques, associatifs ou communaux. Cet outil stratégique et opérationnel de transition énergétique, de développement économique, d'attractivité et de qualité de vie s'inscrit dans la filiation de la COP 21 et de la loi de transition énergétique pour une croissance verte. Il a été adopté à la quasi-unanimité (111 pour, 1 contre) lors du conseil communautaire du 12 décembre.

#### Objectif : moins 64% de gaz à effet de serre d'ici 30 ans

L'élaboration du PCAET répond à plusieurs grands enjeux :

- Réduire de 42% les gaz à effet de serre d'ici 2030 et de 64% d'ici 2050 pour viser la neutralité carbone
- Diminuer de 36% les consommations d'énergie d'ici 2050
- Produire 17% d'énergies renouvelables en 2030 puis 42% d'ici 2050
- Contribuer l'objectif mondial de contenir l'augmentation des températures entre 1,5°C et 2°C d'ici 2100

## Un « plan de bataille » avec 44 actions ciblées

Ce plan ambitieux entrera en vigueur au début du 2<sup>e</sup> semestre 2020, après validation par les autorités environnementales et le conseil régional. Il comprend 44 actions autour du logement, de la mobilité, des énergies renouvelables, de l'économie durable et de l'agriculture/alimentation. L'adaptation du territoire à la transition énergétique s'impose comme l'enjeu majeur du PCAET, notamment au travers de deux mesures fortes :

- La rénovation énergétique des bâtiments avec la constitution d'un guichet unique de la transition énergétique à destination des particuliers et des bailleurs sociaux
- L'accroissement de la part des énergies renouvelables sur le territoire (biomasse, solaire photovoltaïque, méthanisation, éolien, géothermie, hydroélectricité...)

## Chiffres clés

### Le bilan du diagnostic de GPS&O

- 1 600 kteqCO<sub>2</sub>/an de gaz à effet de serre émis (4 kteqCO<sub>2</sub>/hab/an)
- 9,4% des émissions régionales de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>)
- 5,6% des émissions régionales et 33,6% des émissions départementales d'oxyde d'azote (NOx)
- 5,4% des émissions régionales et 31% des émissions départementales de particules fines (PM10)
- 9 700 GWh d'énergie consommée en 2012
- 910 M€ de facture énergétique du territoire (elle pourrait doubler en 2050)
- 200 GWh/an la production d'énergies renouvelables sur la communauté (soit 3% des consommations énergétiques)
- 2 270 GWh/an le potentiel du gisement en énergies renouvelables
- Potentiel d'énergie éolienne : 400 GWh soit 100 éoliennes
- Potentiel photovoltaïque : 531 GWh soit 730 ha de panneaux (sol et/ou toiture)
- Potentiel de méthanisation : 243,6 GWh soit 7,28% des consommations de gaz actuelles
- 60% du carbone piégé sur le territoire est stocké dans les sols

## Les principales ambitions du PCAET

- **Habitat**
  - Situation actuelle :
    - 172 000 logements dont 90% de résidences principales
    - 32% des consommations énergétiques (3 070 Giga Wh/an) et 25% des émissions de gaz à effet de serre (414 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>)
  - Objectifs :
    - 2% des logements rénovés énergétiquement par an soit 3 400 logements/an
    - 18% de baisse moyenne attendue de la facture énergétique
- **Mobilités**
  - 33% de véhicules alternatifs en 2030
  - + 120% de part modale des transports en commun grâce notamment au déploiement de hubs de mobilité multiservices offrant une alternative à la voiture individuelle et à la mise en œuvre du schéma cyclable

- 60% de baisse moyenne attendue de la facture énergétique
- **Énergies renouvelables**
  - Elles couvrent aujourd'hui 3% des consommations énergétiques du territoire
  - Multiplication par 5 à horizon 2030 et par 10 à horizon 2050 (couvrir 42% des consommations énergétiques soit + 2 264 GWh de production)
  - 32% de baisse moyenne attendue de la facture énergétique

### Comment doper et diversifier le mix énergétique ?

GPS&O compte amplifier la production d'énergies renouvelables sur son territoire pour limiter les nuisances environnementales. Aujourd'hui, la production annuelle se chiffre à 200 GWh, soit 3% des consommations énergétiques. Son potentiel, quant à lui, est estimé à 2 270 GIGA Wh/an, soit 10 fois plus qu'à l'heure actuelle.

Pour l'exploiter, des équipements existent déjà et d'autres sont en passe d'être créés :

- Réseaux de chaleur à Mantes-la-Jolie et aux Mureaux (alimentés à plus de 50% par du bois, une énergie vertueuse car le bois capte le carbone)
- Station d'épuration aux Mureaux dotée d'une unité de méthanisation permettant de produire du « gaz vert » injecté dans le réseau d'alimentation de GRDF
- Programme de parc photovoltaïque à Triel-sur-Seine porté par GPS&O (production de l'équivalent de la consommation électrique d'environ 6 368 foyers) ainsi que des projets privés dont un 2<sup>e</sup> parc solaire à Gargenville (puissance d'environ 23,5 MWh)

D'autres pistes vont être explorées ou développées : éolien, chaleur fatale, hydroélectricité, géothermie. L'objectif étant de couvrir en énergies renouvelables, 42% de la consommation totale du territoire à l'horizon 2050.

### Mobilités : c'est parti pour le dédoublement de la sortie 13 de l'A13 !

**Fluidifier et sécuriser l'accès aux zones économiques et commerciales de l'Ouest du Mantois, c'est l'objectif d'un ambitieux programme d'infrastructures routières mené depuis 2016 par GPS&O. Il touche aujourd'hui à sa fin avec le dédoublement de la sortie 13 de l'A13. Cet aménagement permettra dans quelques mois de mieux réguler les flux de circulation et d'améliorer la sécurité routière.**

C'est souvent l'engorgement au niveau de la sortie 13 de l'autoroute, la dernière avant le péage de Buchelay. Ces bouchons occasionnent des files d'attente qui débordent régulièrement sur les voies rapides, avec les risques potentiels d'accident que cela implique.

#### Une nouvelle bifurcation sur la bretelle de sortie

D'ici le printemps prochain, ce point noir de la circulation devrait être en partie résorbé. La communauté urbaine réalise le dédoublement de cette bretelle de sortie desservant une importante zone économique. Les derniers travaux, commencé début novembre, se poursuivent jusqu'au printemps.

En clair, l'unique voie de sortie actuelle menant vers les Closeaux et Innovaparc (rond-point Shurgard) sera maintenue mais elle disposera d'une bifurcation. Située presque à la hauteur du péage, celle-ci offrira la possibilité aux véhicules de rejoindre directement le nouveau pont menant vers l'ouest de la zone.

Cette destination représentant plus de 50% du trafic, la création de cet accès direct va favoriser la répartition des flux et améliorer sensiblement la circulation sur la voie de sortie de l'A13, aujourd'hui régulièrement saturée.

### Une restructuration globale

Cette réalisation est la dernière pierre d'un programme ambitieux d'un montant global d'environ 16 M€ pour l'ensemble de la desserte. Il s'est déjà traduit par :

- La construction d'un pont au-dessus des voies ferrées opérationnel depuis fin 2018. Il s'agit d'un ouvrage à 4 voies (2 tous véhicules et 2 réservés aux bus pour le Transport en Commun en Site Propre)
- La requalification du boulevard de la Communauté en boulevard urbain
- L'aménagement d'une voie en double sens de TCSP depuis l'avenue de la Grande Halle vers la ZA des Graviers
- La création et/ou l'amélioration d'itinéraires piétons et cycles

Les améliorations concernent :

- Les déplacements : mieux relier les différents parcs d'activité entre eux, accroître leur accessibilité depuis l'autoroute, fluidifier la sortie 13 de l'A13
- La sécurité : requalifier le boulevard de la Communauté pour en faire un boulevard urbain et réduire les vitesses, améliorer la sécurité routière en minimisant les remontées de files récurrentes sur l'A13 et en mettant en conformité les équipements de sécurité
- La voirie : créer une véritable porte d'entrée et valoriser l'accès aux zones économiques
- Le développement durable : préserver les ressources en eau potable, mettre en œuvre un éclairage économe et réduisant la pollution lumineuse, favoriser les circulations douces (piétons, vélos...) et les transports en commun.

### Chiffres clés

- 1 240 véhicules en heure de pointe à la sortie 13 de l'A13
- 11 accidents recensés depuis 2016 sur la bretelle dont 1 mortel
- 4 500 Salariés sur le pôle Ouest Mantois (+ 300 en intégrant ceux du nouveau centre commercial Mon Beau Buchelay)
- 260 établissements : des entreprises comme Safran, Sulzer... et des commerces

## Renouvellement urbain - Chanteloup-les-Vignes : le quartier La Noé prépare sa mue

**Après une phase de concertation avec les habitants, place maintenant aux travaux ! Le quartier de la Noé à Chanteloup-les-Vignes va changer de visage grâce au lancement de la 2<sup>e</sup> grande phase de l'ANRU.**

La démolition de 20 logements au Trident en 2020 marquera le coup d'envoi de l'importante opération de renouvellement urbain dont va bénéficier Chanteloup-les-Vignes jusqu'en 2028. Cette opération est estimée à plus de 43 M€, dont 3 M€ financés par la Communauté urbaine. Elle inclut la création d'une Cité Éducative, label d'excellence visant à lutter contre les inégalités socio-économiques qui touchent les citoyens les plus modestes dès l'enfance.

Le projet de rénovation urbaine de Chanteloup-les-Vignes est piloté par GPS&O et la commune avec l'appui du Département des Yvelines, de l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain (ANRU) et de la Région Île-de-France. Il a pour objectif, en lien avec les bailleurs sociaux, de transformer en profondeur la cité et de modifier le regard porté sur elle. Une ambition qui se traduit par plusieurs actions :

- Restructurer l'espace public et repenser les accès routiers
- Diversifier l'offre résidentielle (création de 16 200 m<sup>2</sup> de surface de plancher en accession à la propriété, PSLA, logements locatifs libres, baux réels et solidaires...) et aménager 700 m<sup>2</sup> de commerces et équipements de proximité
- Afficher un haut niveau d'ambition environnemental par l'obtention du label Ecoquartier

Ce programme de construction se développera sur trois secteurs : avenue de Poissy Est, avenue de Poissy Ouest et rue des Quertaines. L'intercommunalité assurera pour sa part la transformation des espaces publics. Il est prévu la réalisation :

- Du secteur dit entrée de ville comprenant la création de parvis et de parkings publics autour de la gare, du collège Magellan et de l'équipement culturel dit l'Arche
- D'un mail piéton dans le secteur de la cité éducative Dorgelès/Cassin,
- D'un aménagement situé avenue de Poissy facilitant la traversée est/ouest au niveau du futur mail piéton

Pour mener cette opération d'espace public, une consultation a été lancée afin de désigner un aménageur. Le conseil communautaire du 12 décembre a validé l'attribution de ce marché à Société Paris Sud Aménagement. La communauté urbaine s'engage pour cette opération à hauteur maximale de 2 157 650 € HT.

### Chiffres-clés

- 8 ans de travaux jusqu'à fin 2027
- 260 logements créés pour 20 démolis
- 700 m<sup>2</sup> de nouveaux commerces et équipements de proximité

**CONTACTS PRESSE : Xavier TONDI – 06 60 44 98 75 – [xavier.tondi@gpseo.fr](mailto:xavier.tondi@gpseo.fr)**